

FESTIVAL PTIT CLAP

REGLEMENT 2018

PREAMBULE

La ville de Levallois organise la 9^{ème} édition du Festival Ptit Clap - concours de courts métrages dont la vocation est de promouvoir les jeunes talents du cinéma.

1 Conditions d'admissibilité

Ce concours est ouvert et réservé aux jeunes réalisateurs de 15 à 25 ans du monde entier.

Les courts métrages participants ne doivent pas excéder 14 minutes et 59 secondes générique compris.

Etant entendu que :

- Les participants doivent envoyer un court-métrage de fiction qu'ils auront réalisés eux-mêmes.
- Les participants ont l'entière liberté de choix quant à la façon de traiter leur sujet, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur, et plus généralement des dispositions relatives à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Les organisateurs se réservent le droit de ne projeter en finale que des films adaptés à un public mineur.

- Chaque participant ne pourra envoyer qu'un seul et unique court-métrage.
- Les films sont obligatoirement réalisés en langue française ou sous-titrés en français

Les documentaires, les clips vidéo, les films d'animations ainsi que les films réalisés uniquement à partir d'images de synthèse ou 3D ne peuvent pas concourir au festival.

2 Inscription

L'inscription au festival se fait uniquement via la plateforme www.shortfilmdepot.com du 1er janvier au 31 mars 2018.

Après leur inscription en ligne, les participants doivent **impérativement adresser une copie de leur pièce d'identité et l'autorisation parentale pour les mineurs** à l'adresse suivante : ptitclap@ville-levallois.fr

3 Comité de sélection

Un comité de sélection se réunira pour désigner les films finalistes.

La liste des films finalistes sera diffusée sur le site Internet du Festival à partir du 26 avril 2018.

Tous les films finalistes seront projetés lors de la cérémonie officielle.

4 Festival et Cérémonie officielle

Le Festival Ptit Clap commencera avec les projections pour la jeunesse le 16 janvier 2018 et se clôturera le samedi 9 juin 2018 avec la cérémonie officielle qui présentera les films finalistes au jury de personnalités du cinéma et au public dans le Cinéma Pathé de Levallois.

A l'issue des projections le jury délibèrera pour désigner les prix suivants :

- Grand Prix du Jury 2017
- 2^{ème} Prix du Jury 2017
- 3^{ème} Prix du Jury 2017

Le public sera invité à voter pour désigner :

- Le Prix du Public 2017

5 Droits d'auteur

La demande d'inscription en vue de la participation à la 8^{ème} édition du Festival Ptit Clap implique l'acceptation des présentes conditions. De plus, il appartient aux réalisateurs d'être en conformité avec les règlements de la Sacem.

6 Films finalistes

Les films primés ou sélectionnés lors du festival peuvent faire l'objet de projections non commerciales ponctuelles sur l'année lors d'évènements off de promotion du Festival Ptit Clap.

7 Communication

En cas de sélection, le festival se réserve le droit de présenter un extrait aux télévisions locales, nationales et internationales, n'excédant pas 10% de la durée totale de l'œuvre. Le festival se réserve également le droit d'utiliser les extraits du film pour sa bande annonce officielle. De plus, des photographies des films pourront être utilisées à des fins de promotion (presse écrite, Internet).

8 Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler le festival en cas de problème majeur indépendant de sa volonté.



FESTIVAL
Ptit Clap